

**A propos du dossier
pédagogique n° 14**

**Brevets
et
chefs-d'œuvre**

par

R. FAVRY

R. Favry poursuit l'analyse du dossier établi par C. Freinet et Petitcolas (voir Éducateur n° 2 p. 21). Dossier disponible à CEL BP 282 - 06 Cannes.

Brevets-tests, chefs-d'œuvre? p. 3 et 4. Il me semble que plus on monte dans l'échelle des études, plus le brevet test *pourra* apparaître comme une formule intéressante. En effet : le grand intérêt des chefs-d'œuvre et des brevets à la base est de déterminer les aptitudes, les goûts des enfants sans se préoccuper de la distinction bourgeoise classique, moderne, technique. Et cela c'est capital. Combien d'élèves a-t-on gâchés en les orientant d'autorité sur une voie classique parce que — funeste don du ciel — ils brillaient partout ! On ne se préoccupe pas de se demander quel genre de travail aura le plus de chance de rendre l'enfant heureux. Non, il réussit bien en grec, cela suffit. On ne se demande pas s'il aurait *mieux* réussi ailleurs, s'il aurait été plus heureux. Grâce à quoi, on nous parle du niveau catastrophique des élèves de moderne et de technique en ignorant qu'il suffit d'un écrémage des bons éléments vers une section pour compromettre toutes les autres. Il faut préciser ici qu'il ne s'agit pas de faire un procès à l'enseignement classique : on connaît des élèves qui dès la sixième sont pris d'un coup de foudre pour le latin, puis en quatrième d'un coup de foudre pour le grec. Que ceux-là fassent A ou B, qu'ils soient heureux ceux-là dans la spécialité qui les rendra heureux, qu'ils soient heureux avec leurs professeurs trouvant enfin des élèves qui les comprennent ! Car il faut plaindre le malheureux professeur de latin contraint par une orientation où le bon sens recule devant le snobisme à supporter une classe où la majorité des élèves ne mord pas à la spécialité. Quant à la valeur formatrice du latin, elle échappe singulièrement dans ces classes où la manipulation du dictionnaire tient lieu d'intelligence. J'ai plus confiance dans la valeur formatrice d'un dessin

technique sur lequel peine, mais en sachant où il va et pourquoi il le fait, un élève passionné par son travail.

Donc brevets et chefs-d'œuvre aident l'enfant à découvrir ses intérêts profonds. Une fois ceux-ci découverts, il sera possible de l'orienter vers ce qui incontestablement lui ira le mieux : car la distinction bourgeoise, classique, moderne, technique se trouve entretenue du fait qu'on ne distingue pas ce que veut réellement faire l'enfant. Une fois cette équivoque levée, on ne pourra plus déceimment envoyer un élève dans une section alors que c'est une autre qui lui convient. Ainsi recevrons-nous des élèves intéressés. Mais à ce moment le brevet-test coïncidant avec l'aspiration profonde de l'enfant, il n'y a pas de conflit entre l'élève et le test. Ce qui ne veut pas dire qu'on renoncera aux chefs-d'œuvre ni aux brevets simples, car il faudra : — ménager les passages pour les enfants dont certaines aptitudes se révèlent tardivement ;

— permettre à l'enfant l'exploitation simultanée de plusieurs directions s'il le désire, s'il s'en sent capable ;

— lui permettre par les chefs-d'œuvre de sortir des sentiers battus, aller vers l'inconnu, trouver une vocation...

— enfin se défier tout de même du brevet-test qui même sur un élève intéressé peut être paralysant.

p. 4. Il faut que ce soient des chefs-d'œuvre pour l'enfant, non pour l'adulte.

Approfondir alors que nous n'avons rien dans l'enseignement du second degré serait tomber dans le verbalisme.

p. 5. Les brevets obligatoires. C'est ici qu'on touche le plus près au problème de l'examen. Se passer totalement de l'examen ? Au fond, c'est l'idée directrice puisqu'on ne peut sous-estimer

« les thèmes majeurs de l'école et des examens ». L'examen est-il utile ? Peut-être pas. Je songe à cet élève qui voudra entrer dans tel ou tel établissement ou qui débouchera sur la vie active. Entrée sur examen de brevets ? Dans *Propos sur l'Education*, Alain justifie vigoureusement l'idée d'examen : « *Les examens sont des exercices de volonté. En cela ils sont tous beaux et bons. Ceux qui s'excusent de ce qu'ils sont timides, troublés, vidés par l'angoisse s'excusent très mal ; ces fautes, de trop espérer, de trop craindre, enfin de ne point se gouverner virilement, sont les plus grandes fautes et peut-être les seules fautes. Je passerais encore sur l'ignorance, ou, mieux, je chercherais ce que le candidat sait, et je le pousserais là-dessus* ».

Mais en réalité, c'est moins l'idée d'examen qu'il justifie que ce que l'examen devrait être : une communication entre deux consciences ; vu dans cette perspective, s'émouvoir apparaît comme le fait d'un esprit faux : « *Savoir, et ne point faire usage de ce qu'on sait, c'est pire qu'ignorer. L'ignorance n'est rien ; elle ne fait connaître aucun vice de l'esprit ; au contraire la faute par émotion fait paraître un esprit inculte, et je dirai même un esprit injuste* ». (propos 78).

Dans le propos suivant, Alain aborde la question du Concours Général dont il n'est point l'ennemi. « *Ce qui est nuisible dans les classements scolaires, c'est la mauvaise place, non la bonne. La mauvaise place qualifie et pèse le médiocre, et le scelle sur lui-même. J'aime mieux la couronne qui en distingue un ou deux, et égalise tout pour les autres, qui font comme une cohorte serrée et indistincte, toute admise à l'honneur d'admirer* ». (79^e).

Ici, je pense que nous sommes d'accord, à supposer que le Concours Général

soit une sorte de brevet facultatif, ce qu'il est en fait. Le propos 80 est beaucoup plus énigmatique : « *Par ces temps d'examen, vieillesse est assise d'un côté de la table, et jeunesse de l'autre. Les hommes d'âge sont au moins deux contre un. Attention, cela est bien clair. Aussi jeunesse se fait vieille, imitant par l'attention les rides de l'âge. Vieillesse, en retour, a quelquefois des mouvements vifs, et des soubresauts étonnants de substance minérale ; c'est pour faire peur, et jeunesse feint d'avoir peur, profitant de l'ambiguïté que l'on voit souvent entre les signes de la peur surmontée et ceux de la colère rentrée. Tout cela fait à peu près un ordre social, où les plus faibles règlent tout, par des ruses très anciennes. On conte de certains sauvages qu'ils ordonnent aux vieilles gens de se pendre aux branches par les mains, et qu'ils secouent afin de reconnaître ceux qui ont encore permission de vivre. Mais ce n'est que symbole, sans aucune réalité. En toute société, vieillesse est assise dans l'arbre, et il est défendu de secouer.*

Socrate était par terre, et content là ; mais quelquefois de son bras d'homme de troupe, il secouait pour s'amuser, faisant tomber, parmi les vieux pontifes, quelques jeunes aussi qui se hissaient déjà ; les jeunes, heureux de ce beau jeu, les autres moins. Cela finit par la ciguë, qui est une potion calmante. Et qui ne voit qu'au lieu de l'administrer en dose massive, et à cet âge d'homme, ce qui fit une mort scandaleuse, il serait plus décent d'en faire boire un peu de temps en temps, et dès le berceau, à tous ceux qui s'agitent indiscrètement ? Les examens n'ont pas d'autre fin que de faire connaître si le jeune Socrate, qui ne se lasse pas de naître, a bien pris régulièrement sa ciguë à dose infinitésimale ».

Ici encore Alain ne nous semble pas contraire : il est évident qu'il ne sait

trop s'il faut ou non à l'âge scolaire secouer l'arbre. Si on renonce à le secouer, c'est tomber dans le plus plat conformisme. Si on n'y renonce point... gare à la ciguë à forte dose ! Remarquons d'abord que les rapports entre l'homme et les institutions sont conçus comme nécessairement hostiles. Ensuite qu'il s'agit que toute la gent scolaire prenne la ciguë. Or, tel esprit aura envie de secouer l'arbre de telle façon qui ne sera pas celle de son voisin. Or, l'arbre ne commence à être secoué qu'à partir de la possession d'un savoir. Tu veux secouer, apprends ! Et l'élève apprend, car il est naturel qu'il veuille secouer. Risque de la ciguë ? Précisément, le maître est là pour régler la quantité. C'est sa part.

Pourquoi ai-je autant parlé d'Alain ? Non par souci de me réfugier derrière une autorité. Mais pour préciser ma pensée. Et surtout parce que c'est la première autorité à laquelle on songe dans le second degré pour défendre les examens. On remarquera d'ailleurs que cette pensée est très nettement conservatrice : par tempérament, Alain n'était point de ceux qui secouaient les arbres.

On peut donc remplacer l'examen par... un examen des brevets : un homme de l'extérieur écoute l'enfant défendre, expliquer son travail. Il peut être spécialiste : mais danger ici ! Il risque de juger plus avec son savoir qu'avec son savoir-faire et son intelligence.

p. 6. *Brevets.* Ils me paraissent excellents en ce qu'ils rétablissent le contact avec la nature et la compréhension (prendre avec soi) avec elle : (brevet 12 : ingénieur du feu).

p. 6. *Brevets accessoires.* Assortis d'une troisième série (les brevets que l'enfant peut imaginer) ils fourniraient à l'entrée du secondaire, et à tous niveaux,

des renseignements très précieux. Plus précieux à mon sens que ceux des tests qui pourtant s'améliorent d'année en année. On remarquera d'ailleurs que ceci correspond à l'autre bout de l'échelle scolaire à un projet de baccalauréat conçu par le SGEN et fondé sur l'idée de matières obligatoires et d'options facultatives. L'ensemble des matières obligatoires (que l'on pouvait concevoir comme des brevets) donnait le baccalauréat. Seule la possession d'options facultatives ouvrait la porte des facultés en fonction du type et du nombre de ces options. C'était une manière élégante et digne de tourner l'obstacle du *numerus clausus* : un élève pouvait une année préparer son baccalauréat, l'année suivante préparer ses options par exemple. Il y avait là l'idée d'un libre choix très intéressant. Le projet séduisit mais fut repoussé par le Premier Ministre qui se refusa à voir remise en cause l'unité traditionnelle de la classe...

On remarquera que l'examen mélange actuellement matières obligatoires et matières à options, mais avec la particularité suivante : c'est qu'on ne connaît le minimum à apprendre que lorsqu'on est collé. On n'a jamais dit à un élève (du moins je ne l'ai jamais entendu dire) : « Vous savez le minimum : je vous reçois ».

p. 7. *Le brevet-test*. Il me semble adapté au second degré à condition que :

— les autres formes de brevets coexistent à côté de lui ;

— qu'il soit réellement un test avec connaissances précises et non une épreuve vague comme c'est le cas de la dissertation française actuelle ;

— que ces connaissances soient vérifiées à l'occasion d'une conversation, l'aptitude à tenir cette conversation étant la seule qualité à exiger.

Il me paraît adapté car à ce niveau d'études on peut espérer que les erreurs d'orientation seront exclues.

p. 9. *Défense du brevet devant un jury*.

L'idée me paraît d'autant plus intéressante que j'y avais moi-même songé. Effectivement, il faut que l'élève défende un point de vue. Et précisément c'est ce que l'examen ne permet pas actuellement : car l'élève se dérobe particulièrement à l'oral : il refuse d'avoir une pensée qu'on lui a nié durant toute la scolarité.

p. 10. *L'idée de donner une mention P, AB, B, TB au brevet* me paraît bonne.

Elle aura au moins le mérite de nous concilier des collègues inquiets de brevets sans jugement, sans note pour parler crûment. Pourtant une inquiétude me reste : s'il s'agit d'un brevet obligatoire, pourquoi cette précision supplémentaire ? S'il s'agit d'un brevet facultatif, n'est-ce pas introduire le jugement de l'adulte ? Je ne sais.

p. 14. *Utilisation de ces brevets dans le cadre de l'examen* :

Brevet-test : 50%

Examen des chefs-d'œuvre : 50%

Ceci me paraît simple et raisonnable.

p. 15. *Les brevets éléments d'orientation*.

Ici passage très important. On distinguera immédiatement les possibilités puisqu'il est question de cela. Et surtout, nous n'orientons pas les enfants, ils s'orientent eux-mêmes.

Ainsi toutes nos sections, depuis A option latin-grec jusqu'à nos TI ou TE de lycées techniques, seront égales devant le choix de nos élèves. Enfin l'orientation pourra être continue : telle aptitude se développant à la puberté aura alors la chance de se voir prise en considération.

R. Favry